

AltaRendement2017 - Code ISIN FR0013235462

Annexe complémentaire de présentation du support

En cas de choix d'investissement sur des unités de compte représentées par les titres de créances complexes non garantis en capital et soumises au double risque de crédit ou de défaut de BNP Paribas SA et de BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V.

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU SUPPORT

1. PRESENTATION SUCCINCTE

Dénomination	AltaRendement2017
Emetteur	BNP Paribas Arbitrage Issuance B.V., véhicule d'émission de droit néerlandais
Forme juridique	Titre de créance
Code ISIN	FR0013235462
Garant de la formule	BNP Paribas S.A.
Montant Nominal de l'émission	30 000 000 EUR
Devise	EUR
Investissement minimal devant être réalisé par l'Investisseur	1 000 EUR
Valeur nominale d'une coupure du Titre de Créance (la « Valeur Nominale »)	1 000 EUR
Sous-jacent (ci-après l'« Indice »)	Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis)
Prix d'Emission	100%
Période de souscription	Du 01/03/2017 au 29/05/2017
Date d'Emission	01 mars 2017
Date de constatation initiale	02 juin 2017
Dates de constatation annuelles	4 juin 2018 (année 1), 3 juin 2019 (année 2), 2 juin 2020 (année 3), 2 juin 2021 (année 4), 2 juin 2022 (année 5), 2 juin 2023 (année 6), 3 juin 2024 (année 7), 2 juin 2025 (année 8), 2 juin 2026 (année 9)
Dates de remboursement anticipé	18 juin 2018 (année 1), 17 juin 2019 (année 2), 16 juin 2020 (année 3), 16 juin 2021 (année 4), 16 juin 2022 (année 5), 16 juin 2023 (année 6), 17 juin 2024 (année 7), 16 juin 2025 (année 8), 16 juin 2026 (année 9)
Date de constatation finale	02 juin 2027
Date d'échéance	16 juin 2027
Lieu de cotation	NYSE Euronext Paris (marché réglementé)
Droit applicable	Droit anglais
Durée de l'investissement	10 ans maximum
Documentation Juridique	La documentation juridique est disponible sur le site Internet www.amf-france.org .

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur le fonds en euros du contrat si celui-ci n'en a qu'un ou sur l'Actif Général de Suravenir ou Suravenir Rendement si le contrat dispose de plusieurs fonds en euros ou sur le fonds monétaire Pro-Federal Liquidités (FR0000970816) du contrat ou sur tout autre fonds présentant les mêmes caractéristiques si le contrat ne dispose pas de fonds en euros.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Le titre de créance AltaRendement2017 (ci-après le « Titre de Créance ») est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée maximale de 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé), soit une date d'échéance fixée au 16/06/2027.

Le Titre de Créance est un produit de placement présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

À la date de constatation initiale, le 2 juin 2017, on observe le niveau de clôture de l'indice et on le retient comme niveau initial.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AUTOMATIQUE (ANNÉES 1 À 9)

Aux 9 dates de constatation annuelles⁽¹⁾, on observe le niveau de clôture de l'indice et on le compare à son niveau initial :

Si, à l'une de ces dates, l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial ou s'il est en baisse et ce, jusqu'à 5 % de baisse par rapport à son niveau initial, le produit prend automatiquement fin par anticipation et l'investisseur récupère, à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ correspondante :

L'intégralité du capital

+

Un gain de 6 % par année écoulée depuis la date de constatation initiale⁽¹⁾

Soit un taux de rendement actuariel net compris entre 4,01 % et 4,85 %, selon l'année du remboursement.

Sinon, si, à l'une de ces dates, l'indice clôture en baisse de plus de 5 % par rapport à son niveau initial, le produit continue.

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE (ANNÉE 10)

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation, on observe une dernière fois, à la date de constatation finale⁽¹⁾, le niveau de clôture de l'indice et on le compare à son niveau initial :

- Si, à cette date, l'indice est en hausse par rapport à son niveau initial ou s'il est en baisse et ce, jusqu'à 5 % de baisse par rapport à son niveau initial, l'investisseur récupère, à la date d'échéance :

L'intégralité du capital

+

Un gain de 60 %, soit 6 % par année écoulée depuis la date de constatation initiale⁽¹⁾

Soit un taux de rendement actuariel net de 3,91 %.

- Si, à cette date, l'indice clôture en baisse de plus de 5 % mais que la baisse n'excède pas 30 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur récupère, à la date d'échéance :

L'intégralité du capital

Soit un taux de rendement actuariel net de -1 %.

- Si, à cette date, l'indice clôture en baisse de plus de 30 % par rapport à son niveau initial, l'investisseur récupère, à la date d'échéance :

Le capital diminué de la baisse de l'indice

L'investisseur subit donc une perte en capital partielle ou totale.

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 1 pour le détail des dates.

Profil de risque et de rendement

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section "Facteurs de Risques" du Prospectus. Ces risques sont notamment :

Risque lié au sous-jacent

Le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis) et donc à l'évolution du marché actions européen.

Risque découlant de la nature du support

En cas de revente du produit avant l'échéance ou, selon le cas, à la date de remboursement anticipé, alors que les conditions de remboursement anticipé ne sont pas remplies, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des conditions de marché en vigueur. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le dénouement (notamment par rachat ou décès de l'assuré), l'arbitrage ou le rachat partiel de celui-ci peuvent entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres avant leurs dates d'échéance. Ainsi, le montant remboursé pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. Il existe donc un risque de perte en capital partielle ou totale.

Il est précisé que l'entreprise d'assurance, d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques indépendantes.

Risques de marché

Le prix du produit en cours de vie évolue non seulement en fonction de la performance de l'indice Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis), mais aussi en fonction d'autres paramètres, notamment de sa volatilité, des taux d'intérêt et de la qualité de crédit de l'Émetteur et du Garant de la formule. Il peut connaître de fortes fluctuations, en particulier à l'approche de la date de constatation finale, si l'indice Euro Stoxx 50® clôture aux alentours du seuil des 30 % de baisse par rapport à son niveau initial.

Risque de crédit

L'investisseur est exposé à l'éventualité d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Émetteur ainsi que le risque de défaut de paiement, de faillite et de mise en résolution du Garant de la formule, qui induit un risque sur le remboursement. La capacité de l'Émetteur et du Garant de la formule à rembourser les créanciers de l'Émetteur en cas de faillite ou de défaut de paiement de ce dernier peut être appréciée par les ratings attribués par les agences de notation financière.

Risque de liquidité

Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent rendre difficile, voire impossible, la revente du produit en cours de vie.

Garantie ou protection équivalente

AltaRendement2017 présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Il est également rappelé que cet investissement implique l'indisponibilité des sommes placées dans la mesure où, l'arbitrage ou le rachat anticipé du produit, réalisé sur demande de l'investisseur avant l'échéance, ne bénéficie d'aucune protection du capital et peut être exécuté à un cours nettement inférieur à sa valeur nominale.

INFORMATIONS SUR LES FRAIS*

Des commissions relatives à cette transaction ont été payées par BNP Paribas Arbitrage S.N.C. aux distributeurs. Elles couvrent les coûts de la distribution et sont d'un montant annuel maximum équivalent à 0,90 % TTC du montant de l'Émission. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat. Leur détail est disponible sur demande auprès des distributeurs.

AVERTISSEMENT

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie du Titre de Créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son investissement avant la Date de Remboursement Final.

SURAVENIR ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

DECLARATION DU SOUSCRIPTEUR

Je soussigné(e) (**Prénom NOM**),
adhérent / souscripteur au contrat (**Nom du contrat**)
numéro (**Numéro du contrat**),
reconnais avoir :

- **reçu et pris connaissance des caractéristiques principales et de la documentation commerciale du support d'investissement AltaRendement2017 Code ISIN FR0013235462, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat d'assurance-vie ou de capitalisation**
- **été pleinement informé des caractéristiques du support d'investissement et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :**
 - **la nature du support et les risques y afférents,**
 - **les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain ou d'une perte du support en fonction d'un scénario de marché,**
 - **l'absence de garantie en capital tant en cours de vie du support qu'à sa date d'échéance.**

QUESTIONNAIRE

Pour s'en assurer, vous êtes invité(e) à répondre au questionnaire ci-après :

La durée maximale de la formule d'AltaRendement2017 est de 10 ans.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
Le gain potentiel est de 6% par an, en cas d'activation automatique du mécanisme de remboursement anticipé des années 1 à 9 ou si, à la date de constatation finale, l'indice clôture à son niveau initial ou au-dessus soit un taux de rendement actuariel de 4.01 à 4.85% ⁽¹⁾ .	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux
AltaRendement2017 présente un risque de perte en capital en cours de vie, en cas de sortie anticipée (rachat, décès, arbitrage, rentes) et à l'échéance.	<input type="checkbox"/> Vrai	<input type="checkbox"/> Faux

Fait à , le / /

(1) hors prélèvements fiscaux et sociaux, fiscalité et frais liés au contrat (cf. conditions contractuelles) et sous réserve d'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant de la formule et de conservation du produit jusqu'à son remboursement automatique. En cas de revente en cours de vie alors que les conditions du remboursement automatique ne sont pas remplies, le montant remboursé dépendra des paramètres de marché en vigueur et engendrera un gain ou une perte non mesurable a priori. La perte en capital, notamment, pourra être partielle ou totale.

**Signature de l'adhérent / du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »**

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (61 rue Taitbout - 75436 Paris cedex 9).